

Publié le 29/10/2024

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20241024-2024_143-BF

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MÓNROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (arrivée à 20h04), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY (pouvoir à Gilbert GEMY), Mmes Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Ann BAUGAS (pouvoir à Siegfried GLESSMER), Magali LONCLÉ (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Didier LEMONNIER et Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

Date de convocation :
17.10.2024
Date d'affichage
17.10.2024

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 24
Titulaires 22
Suppléants 2
Pouvoirs 8
Votants 32
Arrivée titulaire 20h04 +1
Votants 33

Quorum 20

Délibération n° 2024 / 143

Objet : FINANCES - Décision modificative n°1 - Budget annexe « assainissement »

Il convient d'ajuster le compte 6541 (admission en non-valeur).

Dépenses d'investissement			
Op. /Chap.	Art.	Libellé	Montant
65	6541	Créances admises en non-valeur	+ 3 000,00
67	678	Autres charges exceptionnelles	- 3 000,00
Total			0.00

Recettes d'investissement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
Total			

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide la passation de la décision modificative n°1 au budget annexe « Assainissement » comme suit :

Dépenses d'investissement			
Op. /Chap.	Art.	Libellé	Montant
65	6541	Créances admises en non-valeur	+ 3 000,00
67	678	Autres charges exceptionnelles	- 3 000,00
Total			0.00

Recettes d'investissement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
Total			

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jacques-Yves OUIN

Le Président,
Philippe PESQUEREL

